SWIMMING
CANADA
NATATION

RÈGLEMENTS DE NATATION CANADA RELATIFS À LA NATATION EN EAU LIBRE POUR MAITRES NAGEURS ET LIGNES DIRECTRICES POUR LES OFFICIELS

Règlements généraux relatifs aux maitres nageurs (MGR)

MGR 1 Les membres doivent inscrire les concurrents maitres à une catégorie spéciale pour chacune des cinq disciplines reconnues. Un concurrent inscrit maitre dans une discipline conserve son droit non restreint de participer à d'autres compétitions.

MGR 2 À l'exclusion des exceptions précisées dans les règles et règlements de la FINA, toutes les autres règles et tous les autres règlements de la FINA s'appliquent aux compétitions pour maitres.

MGR 3 Les inscriptions individuelles ne seront acceptées que des personnes représentant un club. Aucun nageur ni aucune équipe ne peuvent être désignés pour représenter un pays ou une fédération.

MGR 4 L'âge sera déterminé en fonction de l'âge du concurrent au 31 décembre de l'année de la compétition.

MGR 5 Les concurrents maitres doivent être conscients de la nécessité d'être bien préparés et d'être médicalement aptes à participer à une compétition pour concurrents maitres avant de s'y inscrire. Ils assumeront l'entière responsabilité en ce qui concerne les risques inhérents à la participation à ce type de compétitions. En contrepartie de leur inscription à une compétition, ils s'engagent à décharger la FINA, la fédération nationale organisatrice et le comité organisateur de toute responsabilité à l'égard de tout accident pouvant causer la mort, des blessures ou la perte de biens. Tous les concurrents maitres doivent signer un formulaire d'inscription comprenant une mise en garde contre les risques, ainsi qu'une clause de renonciation et de décharge de responsabilité en cas d'accident.

Toutes les compétitions de natation en eau libre pour maitres nageurs se dérouleront conformément aux règlements de 2017 de la FINA, intitulés FINA Masters Rules (MOWS), exception faite des règles ci-dessous.

MOWS 1 : Sans objet

MOWS 2 : Sans objet

MOWS 3 : Sans objet

MOWS 4 : Les nageurs doivent porter un casque de bain de couleur vive.

MOWS 5 : À tous les évènements en eau libre pour maitres nageurs, la sécurité de la compétition est d'une importante capitale.

Toutes les compétitions de natation en eau libre pour maitres nageurs doivent être organisées conformément aux règlements de Natation Canada pour 2018-2021 (OWS).

Règlements supplémentaires de Natation Canada relatifs à la natation en eau libre pour les maitres nageurs

TEMPS LIMITES

Pour toutes les épreuves, les temps limites doivent s'appliquer comme suit, à partir du temps d'arrivée du premier maitre nageur dans le cas d'une épreuve pour maitres nageurs qui se déroule simultanément avec une épreuve de groupes d'âge : 30 minutes par 5 km (ou moins) jusqu'à un temps limite maximum de 120 minutes.

GROUPES D'ÂGE

Les nageurs doivent être âgés d'au moins 18 ans au premier jour de la compétition pour être admissibles à concourir aux évènements pour maitres nageurs de Natation Canada.

Groupes d'âge, épreuves individuelles

18-24	40-44	60-64	80-84
25-29	45-49	65-69	85-89
30-34	50-54	70-74	90-94
35-39	55-59	75-79	etc. au besoin

SWIMMING
CANADA
NATATION

LIGNES DIRECTRICES POUR LES OFFICIELS

DIFFÉRENCES ENTRE LES RÈGLEMENTS

En tant qu'officiels de Natation Canada travaillant dans les compétitions de maitres nageurs, il y a souvent des questions concernant les différences entre les deux types de compétitions (maitres nageurs et groupes d'âge). En réalité, il y en a très peu, les règles de déroulement de la compétition sont celles qui sont appliquées dans toutes nos compétitions.

MOWS 4 : Les nageurs doivent porter un casque de bain de couleur vive.

MGR 4 : L'âge sera déterminé en fonction de l'âge du concurrent au 31 décembre de l'année de la compétition.

RÈGLEMENT PARTICULIER

MOWS 5 : À tous les évènements en eau libre pour maitres nageurs, la sécurité de la compétition est d'une importante capitale.

APPLICATION DES RÈGLES AUX COMPÉTITIONS DE NATATION EN EAU LIBRE POUR MAITRES NAGEURS

Tenues de natation :

CGR 5.2.1 – CGR 5.2.4

Veuillez noter que les présentes règles s'appliquent également aux maitres nageurs qui, pour des raisons religieuses ou par pudeur, porteront un ou des maillots leur permettant d'être suffisamment couverts. Certains maitres nageurs auront également besoin de bas de compression ou d'autres accessoires pour être en mesure de concourir. Le bon sens doit toujours prévaloir.

BL 8.4 Pour les compétitions de natation en eau libre où la température de l'eau s'élève à 20 °C et plus, les maillots, tant pour les hommes que pour les femmes, ne doivent pas couvrir le cou, dépasser les épaules ou s'étendre sous la cheville. Sous réserve des spécifications relatives à la forme des maillots, ces derniers doivent de plus être conformes à toutes les autres exigences applicables aux maillots pour les compétitions en piscine (BL 8.1 et BL 8.2).

BL 8.5 À partir du 1er janvier 2017, pour les compétitions de natation en eau libre où la température de l'eau est inférieure à 20 °C, les hommes et les femmes peuvent porter un maillot (BL 8.4) ou une combinaison isothermique. Lorsque la température de l'eau est inférieure à 18 °C, le port de la combinaison isothermique est obligatoire.

Aux fins des présents règlements, les combinaisons isothermiques sont des maillots de bain faits d'un matériel permettant une isolation thermique. Les combinaisons isothermiques pour les hommes et pour les femmes doivent couvrir complètement le torse, le dos, les épaules et les genoux. Elles ne peuvent s'étendre au-delà du cou, des poignets et des chevilles.

GESTION DES COMPÉTITIONS

Des compétitions de natation en eau libre pour les maitres nageurs peuvent se dérouler conjointement avec des compétitions de groupes d'âge en eau libre. Les demandes de sanction doivent être présentées pour chaque compétition, et les résultats doivent être produits séparément.

Les temps limites doivent être appliqués pour chaque groupe de concurrents (maitres nageurs et groupes d'âge) afin d'améliorer l'expérience des maitres nageurs qui participent aux compétitions de natation en eau libre.

N'hésitez pas à communiquer avec votre association provinciale des officiels ou à envoyer un courriel à masters@swimming.ca si vous avez des questions sur votre rôle d'officiel aux compétitions de natation en eau libre pour maitres nageurs. Nous ferons notre possible pour vous répondre ou nous vous dirigerons vers les services adéquats.

février 2020